

**COMMUNE
DE
PONTENX-LES-FORGES**



Pontenx-les-Forges, le 12 Juillet 2019



Madame la Présidente du Syndicat Mixte du
SCOT DU BORN
BP 64
40161 PARENTIS EN BORN

Affaire suivie par Gilles TESTUD

Objet : Dossier SCOT arrêté

Réf : NL/VF/369/2019

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu la délibération du comité syndical du SCOT du Born du 9 avril 2019 arrêtant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), accompagné du dossier du SCOT sous la forme d'une clé USB.

Je vous informe que le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

amicalement,

Le Maire,

J. Billac

Jean-Marc BILLAC

